

COMITE D'INTERET LOCAL SIBLAS-VAL FLEURI-LA LOUBIERE OUEST

Siège chez le Président Jean-François ROIG 25, avenue Louis Roche 83000 Toulon
Tél. : 06 25 99 28 29 Courriel : postmaster@cil-siblasvalfleuri.com www.cil-siblasvalfleuri.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ANNUELLE DU CIL DU JEUDI 1ER MARS 2018

L'assemblée générale annuelle 2018 du Comité d'Intérêt Local Siblas-Val Fleuri- La Loubière Ouest s'est tenue comme les années précédentes dans les locaux du Club des retraités de la place Biscarre que le CIL remercie pour son accueil.

Y assistaient :

Le Président Mr Jean-François ROIG

Les membres du Bureau : Mme Martine AGOSTINI Vice-Présidente, Gilbert DIMASCIO Vice-Président, Mr Jacques CHEVRIER Trésorier, Mme Edwige MAINETTI Secrétaire et les membres du CA : Mme Marie-France ARAGNO, Mrs Alain BIACABE, Pierre CAMENZULI, Michel CARTA, Michel FERRI, Pierre LUCCO, Laurent STALLONI.

Excusé : Jean-Pierre CEZILLY

La mise à jour obligatoire des cotisations des adhérents pour pouvoir participer à l'Assemblée générale a été vérifiée et effectuée le cas échéant à l'entrée de l'A.G.

Alain EVEN Président de la Fédération des CIL de l'Est Toulonnais est remercié pour sa présence.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE À 17h

Le Président en exercice, Jean-François ROIG souhaite la bienvenue aux participants qu'il remercie d'avoir répondu nombreux à l'invitation malgré les conditions météo peu favorables. Il remercie également pour la confiance qui lui a été accordée durant l'année sans oublier les membres de son équipe ainsi que celles et ceux du Club des Retraités.

Il déclare l'Assemblée générale statutaire 2018 ouverte.

A) PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

Le Président rappelle le rôle et les fonctions du CIL Siblas-Val fleuri-La Loubière Ouest :

- Un CIL qui a pour but l'étude des besoins et la défense des intérêts de son secteur.
- Un CIL qui préfère gérer des dossiers de progrès (embellissements, voirie, stationnement) plutôt que de s'occuper de la propreté et de l'incivisme des habitants.
- Un CIL qui a vu une augmentation (11%) de son effectif d'adhérents (223) à jour de ses cotisations 2017.

Puis le Président et la Secrétaire passent au compte-rendu d'activité :

B) PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ

Un CIL membre de la Fédération des CIL de l'Est Toulonnais qui regroupe 11 CIL depuis la fusion des 2 CIL « Mourillon ».

Fédération qui n'est pas un super CIL, mais qui a pour but de s'occuper de sujets transversaux qui

intéressent la population toulonnaise et au-delà.

Par exemple : le PDU, la pollution portuaire, la circulation, la ligne nouvelle etc....

Le CIL est adhérent aux associations environnementales :

MART : Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois

ADPF : Association de Défense et de Protection du Faron

Adresses internet disponibles par lien sur site du CIL

A ce propos, Edwige Mainetti intervient en tant que membre du CA de MART pour rappeler que tous les adhérents du CIL peuvent participer aux actions citoyennes de ces associations. Elle informe plus particulièrement sur les fiches d'observations mises à disposition sur le site de MART et que nous sommes tous en capacité de compléter si nous constatons une atteinte à l'environnement. Rappelons que les bassins versants contribuent, hélas, à la pollution de la rade.

- **Les animations 2017 :**

- 8 mai : Dépôt de gerbe
- 27 mai : Vide greniers
- 21 juin : Fête de la musique
- 11 novembre : Dépôt de gerbe
- 9 décembre : Bourse aux jouets (Place Louis Martial Laporterie)
- 17 décembre : Père Noël (Place Biscarre)
- 22 décembre : Père Noël (Ecole maternelle)

- **Les animations prévues en 2018 :**

- 8 mai : Dépôt de gerbe
- 26 mai : Vide greniers
- 21 juin : Fête de la musique
- 22 juin : Kermesse à l'école maternelle
- 11 novembre : Dépôt de gerbe
- 1er décembre : Bourse aux jouets (Place Louis Martial Laporterie)
- 21 décembre : Père Noël (Ecole maternelle)
- 23 décembre : Père Noël (Place Biscarre)

- **Tenue de permanences téléphoniques**

Depuis 2015, outre l'AG de ce jour, le vide-grenier et les fêtes de « Noël » qui sont pour nous des espaces d'échange et de communication, une permanence téléphonique est instaurée tous les jours sauf le dimanche, par téléphone de 14h à 18h au **06 25 99 28 29**.

Un CIL qui publie sur Internet à raison de 3 fois par an un lien « *De La Loubière au Faron* » qui vous informe des principales actions menées par le CIL, des origines des noms de rue, des anecdotes vécues par nos anciens, des expressions provençales et de tous vos secrets d'histoire. N'hésitez pas à nous fournir de la matière. Merci aux contributeurs 2017.

Quelques infos utiles :

L'adresse du site Internet www.cil-siblasvalfleuri.com qui permet de s'informer sur les dossiers en cours, de suivre l'état d'avancement des demandes, d'adresser des demandes (doléances et propositions) photos à l'appui, de télécharger un formulaire, de consulter les PV des CA et des AG, de s'informer des prochaines animations. Le site est très régulièrement mis à jour par Jacques Chevrier qui en est vivement remercié.

Police municipale : 04 94 36 37 38

Police nationale : 04 98 03 53 00 ou appeler le 17

Direction propreté des espaces publics
Chemin de Tombouctou - 83200 Toulon
Tél. 04 94 36 82 50 - Fax. 04 94 36 82 82 –

Courriel: proprete@mairie-toulon.fr

Direction de l'éclairage public Chemin de Tombouctou - 83200 Toulon
Tél. 04 94 36 82 76 - Fax. 04 94 36 89 99

Courriel : eclairagepublic@mairie-toulon.fr

Mairie - Service à domicile : 04 94 24 65 11

Bilan : année / demande de travaux / non réalisée

2012 52 2 (Cheminevements Piétons Bas Escudier & derrière Club)
2013 33 0
2014 43 1 (racine rue Mourdeille)
2015 26 1 (caniveau « Cabissol / Escudier »)
2016 29 5 (Vitesse avenue de Siblas/Odeurs d'égouts Ave de Siblas /Rénovation place Biscarre/Plaques Montée Léonetti/Plaque avaloir Bd G.Richard.)
2017 46 10 (Racine rue Romain/Remplacement des bancs cimetièrre S.E./Repose potelets 184 ave des Roses/Stabilisation accotements Rte du Faron/Éclairage haut F. de Lesseps/Axe médian ave Ceccaldi/Sécurisation piétons 919 et 1091 Corniche Escartefigue/Demandes de caméra ave de Siblas/Pose de deux balisettes 29 traverse Nogre/Enfouissement des containers Place de Syrie)

19 demandes non réalisées

Le Lundi **22 janvier 2018** a eu lieu à 8h45 l'Opération « Grand Nettoyage » et à 9h la visite de terrain qui fait le point sur les demandes en instance avec tous les services de la Mairie. Précédente opération : mai 2017.

C) VOTE DU COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ

Le rapport est adopté à l'unanimité

D) PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par Jacques Chevrier, Trésorier.

Journal 2017 :

Dépenses = 2290.70€

Produits = 1868.52€

Déficit = 422.18€

Bilan 2017 :

Banque = 1061.61€

Livret = 1112.31€

Caisse = 206.90€

Les tableaux présentés en séance sont consultables sur le site Internet et les documents comptables

sont à disposition auprès du Trésorier.

E) VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Après quitus donné au trésorier, *le Rapport financier est adopté à l'unanimité.*

F) ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les membres du conseil d'administration sortant ont fait part de leur intention de se représenter pour un nouveau mandat.

Le CA comporte statutairement 13 membres.

Le Conseil d'administration est élu à l'unanimité.

Le Président au nom du C.A. remercie l'AG pour sa confiance dans le CA et invite les adhérents à venir renforcer l'équipe en place lors des diverses animations organisées par le CIL (et le Club des Retraités).

G) RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Après plus d'un an d'exercice à la fonction de Président celui-ci a considéré que le CIL n'était pas doté des outils nécessaires à sa bonne administration.

Il existe bien un statut qui définit les grandes lignes de notre association, régie par la Loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16/8/1901, mais il a estimé que cela n'était pas suffisant car trop général. Il a donc proposé l'adoption d'un règlement intérieur entrant un peu plus dans le détail afin d'avoir en sa possession tous les éléments nécessaires à une gestion sereine et pérenne du CIL. Ce règlement précise notamment les conditions d'adhésion et de radiation (CIL et CA).

Le texte intégral est à disposition sur le site Internet.

Le règlement est adopté à la majorité (1 abstention)

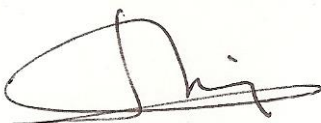
CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE STATUTAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est alors clôturée à 17h30.

L'AG statutaire est suivie d'un échange avec la Mairie sur les points prévus sur l'invitation. Les adhérents sont donc invités à poursuivre la réunion.

Le service des Relations avec les CIL est remercié pour sa disponibilité à notre égard et son investissement dans la gestion de nos dossiers, Hélène AUDIBERT pour le soutien financier du Conseil Départemental et toutes les équipes municipales pour leurs diverses interventions

Le Président



La secrétaire de séance



COMITE D'INTERET LOCAL SIBLAS-VAL FLEURI-LA LOUBIERE OUEST

Siège chez le Président Jean-François ROIG 25, avenue Louis Roche 83000 Toulon
Tél. : 06 25 99 28 29 Courriel : postmaster@cil-siblasvalfleuri.com www.cil-siblasvalfleuri.com

COMPTE RENDU RÉUNION PUBLIQUE JEUDI 1ER MARS 2018

ORDRE DU JOUR :

~ QUESTION 1 : Monsieur Yannick CHENEVARD, Adjoint au Maire –Transport

A/ Point sur l'avancement de l'étude concernant la mise en place d'une desserte « allo bus » haut Escudier et Montée du Faron.

B/ Avenue de la Victoire : Demande de créer un arrêt de bus définitif devant la boulangerie, validée depuis plusieurs mois (arrêt de la ligne 15 et 40).

~ QUESTION 2 : Monsieur Yannick CHENEVARD, Adjoint au Maire

Place Biscarre : Demande de réhabilitation de la Place. 60m2 de béton ou de goudron pour les manifestations annuelles.

~ QUESTION 3 : Monsieur Yannick CHENEVARD, Adjoint au Maire – Monsieur Serge PUGET, Conseiller Municipal Délégué

Avenue de Siblas : Odeurs d'égouts récurrentes jusqu'à la Place Biscarre.

~ QUESTION 4 : Monsieur Michel LANDOLFINI, Adjoint au Maire - Madame Geneviève LEVY, Conseillère Municipale, Police Nationale

Angle Avenue de la Victoire / Avenue de Siblas : Demande la pose de caméras de vidéosurveillance.

Insécurité grandissante dans le quartier.

Fonctionnement erratique de l'éclairage public.

~ QUESTION 5 : Madame Martine BERARD, Adjoint au Maire -

Place Biscarre : Demande le changement de destination d'un local attenant aux vespasiennes de la Place. Le CIL souhaiterait qu'il soit transformé en toilettes publiques fermées, pour les manifestations annuelles diverses.

~ QUESTION 6 : Monsieur Amaury CHARRETON, Adjoint au Maire

Avenue Louis Roche / Rue Francis Garnier : Demande l'installation d'un radar pédagogique entre l'Avenue Louis Roche et Rue Francis Garnier.

Vitesse excessive du nord du plateau traversant. Beaucoup d'écoliers circulent à cet endroit.

~ QUESTION 7 : Point propreté

Point sur le nettoyage dans le quartier.

Demande d'informations concernant la nouvelle organisation.

PRESENTATION DES REPRESENTANTS « MAIRIE » par Albert TANGUY, Conseiller municipal délégué, Sécurité et Tranquillité publique, Relations CIL, Secteurs :

Madame Geneviève LEVY, Député du Var, Conseillère Municipale

Monsieur Yannick CHENEVARD, Vice-président Conseil Régional, Vice-président MTPM, adjoint au Maire en charge des infrastructures

Monsieur Michel LANDOLFINI, Adjoint au Maire en charge de la Sécurité et Tranquillité publique

Monsieur Serge PUGET, Conseiller Municipal Délégué réseaux (en charge du pluvial)

Monsieur Christophe MORENO, Conseiller Municipal en charge de l'Habitat, suppléant Mme LEVY

Les Directeurs des services Espaces Verts et Voirie-proximité

Monsieur H LEBERRE – MTPM « Transports »

Collaborateurs Police Municipale et Service Relations avec les CIL

Excusé(e)s : Mesdames Florence FEUNTEUN, Martine BERARD et Hélène AUDIBERT

Messieurs Michel BONNUS & Amaury CHARRETON.

Police nationale.

ECHANGES AVEC LES ELUS

QUESTION 1 :

CIL :

Présentation à l'appui d'une diapositive des propositions du CIL suite à besoins des adhérents : navette « Allô bus » stationnée Bd Esclangon.

Réponse Yannick CHENEVARD :

Toutes propositions visant à augmenter le nombre de personnes sur le réseau de transports en commun sont toujours bonnes à prendre.

Regroupement des sujets A & B.

Depuis déjà un certain temps, politique de la Ville visant à favoriser l'usage du transport collectif plutôt que la voiture – 18 millions de voyageurs en 2002, 31 millions en fin 2017- La part de l'automobile dans la métropole toulonnaise a considérablement chuté – 58% en 2008, 65% en 1998 – notre objectif est à 50% en 2025.

En 2017, modification du parcours de la 15 sur votre périmètre répondant à 3 attentes :

- Celle des habitants de Claret, Ste Anne
- Celle des usagers de l'HIA Ste Anne & base navale
- La vôtre en ce qui concerne le doublon entre lignes 40 & 23 sur la partie supérieure de votre secteur.

En conséquence de quoi, il a été mis en place : desserte de Charles Barnier et Av de la Victoire (au lieu de Cdt Nicolas), Centre commercial Mayol, Cours Lafayette, Station maritime & base navale. Et pour votre secteur arrêt provisoire av de Siblas à hauteur de la boulangerie.

État des lieux : augmentation de la fréquentation de la ligne de 60% ce qui est colossal. Le cadencement à 15 minutes est un atout majeur qu'il faut conserver.

Cette ligne emblématique qui fonctionne très bien sera la 1ère ligne de la Métropole à passer à « l'électrique ». Un geste pour notre empreinte carbone.

La démonstration que l'arrêt provisoire fonctionne bien est faite. Il va donc faire l'objet d'un aménagement définitif et durable avec les règles d'accessibilité en vigueur.

« Allô bus » : Toujours le problème du retournement sur l'espace public qui nécessiterait la suppression de places de stationnement. Il faut continuer à travailler ensemble sur le sujet dans les meilleures conditions possibles comme cela a été fait pour la 15.

CIL :

Rendez-vous sera pris avec Hervé LE BERRE présent ce soir.

QUESTION 2

Réponse Yannick CHENEVARD :

OK pour reprise avant l'été du bicouche existant puisque cela ne modifiera pas l'écoulement des eaux de pluie.

QUESTION 3

Réponse Serge PUGET

Il a été procédé par notre prestataire Véolia des recherches av de Siblas. Le réseau d'assainissement est correct. Un constat cependant, du privé qui s'est branché sur le pluvial pour des eaux usées.

CIL

Les odeurs persistent et remontent l'av Louis Roche jusqu'à Biscarre. Nous demandons la poursuite des investigations.

Serge PUGET

Je vous laisse mes coordonnées et je me rapproche de vous avec mes services.

La salle : Monsieur Philippe ISSALIS

Ces odeurs ne sont pas présentes de manière permanente. Elles apparaissent par le sol de manière irrégulière avec un certain type de vent. Véolia m'a fait faire des investissements en pure perte. Je suppose qu'il s'agit d'un problème de pente et je suis convaincu qu'il y a un dysfonctionnement certain. Cela dure depuis des années et je tiens à votre disposition l'historique de mes échanges avec la Mairie (avec sur une certaine période, relevé des heures auxquelles se produisait le désagrément)

Yannick CHENEVARD

Des tests à la fluo seront organisés pour trouver l'origine peut être de vieilles fosses septiques qui sont sollicitées de temps en temps.

Certains quartiers de Toulon dont vous ne faites pas partie vont faire l'objet ces prochains mois de test à la fumée pour détecter les eaux de ruissellement qui arrivent dans le réseau d'assainissement. Ceci ayant pour effet d'augmenter considérablement le volume des eaux usées à traiter.

Verbalisation systématique des rejets sauvages et obligation de se mettre aux normes.

QUESTION 4

Réponse Geneviève LEVY

Accord pour pose d'une caméra en haut de l'ave de Siblas/angle Francis Garnier sur l'enveloppe 2018 car champ de possibilité de surveillance très large. La 2eme camera en option non promise pour cette année.

Coût des caméras non uniforme. Volonté du maire de recourir chaque fois que possible au système de vidéosurveillance en profitant de toutes les nouveautés technologiques. Police nationale informée que le quartier devait faire l'objet d'une attention particulière.

Michel LANDOLFINI

Les résidences du quartier sont intéressantes pour une certaine catégorie de cambrioleurs (équipes organisées & migrantes) : accès facile – absences dans la journée. Patrouilles, police scientifique et recherches Adn concourent à la résolution des affaires. La Sécurité est prioritaire pour Monsieur Le Maire qui a doté la Police municipale de 14 motards ce qui permet de multiplier les patrouilles efficaces dans notre style de quartier aux rues étroites. Les caméras sont utilisées la nuit par la Police nationale et bientôt (pour la 1^{ère} fois en région) par la Police judiciaire. 400 réquisitions sur les images de la Police municipale.

Stationnement : pas de répression à outrance mais lorsqu'une intervention est demandée, ce sont tous les véhicules en infraction qui sont sanctionnés

Éclairage public : Travail en synergie avec Amaury Charreton. Les boîtes en bas des poteaux sont détériorées pour permettre « les petits trafics » dans l'obscurité. Informer rapidement le CIL lorsque vous constatez une zone sombre.

Salle

Précision sur l'implantation de la caméra évoquée par Mme Levy ?

Réponse

Près de l'école primaire de Val fleuri : la caméra proposée permettra de sécuriser celle-ci. Nous avons 84 écoles que nous souhaitons protéger de manière drastique.

Salle

Est-ce que Toulon dispose de caméras mobiles ?

Réponse Geneviève LEVY

Oui. Une caméra mobile pour être efficace doit être maintenue en place 1 mois ou 2 et remplir un certain nombre de conditions qui font qu'elles ne peuvent pas être implantées partout.

Salle

Existe-t-il des caméras factices ?

Réponse Geneviève LEVY

Pas de réponse et « vous comprendrez pourquoi »

CIL

Retour sur l'implantation de la caméra proposée qui ne répond pas à la 1^{ère} problématique exposée par le CIL, à savoir l'insécurité autour du carrefour av de Siblas/av de la Victoire (sortie des commerces).

Réponse Geneviève LEVY

La permutation sur le choix d'implantation va être étudiée.

Salle

Les investigations scientifiques ne permettent pas toujours l'identification des individus qui s'adaptent à leur évolution, par contre une caméra permet de les repérer et de filmer un comportement, une démarche.

QUESTION 5

Réponse Albert TANGUY avec des éléments fournis par Martine BERARD

Rien de prévu pour l'instant. Même si la politique de la Ville est d'ouvrir des WC publics fermés.

QUESTION 6

Réponse de Yannick CHENEVARD

Un radar pédagogique demande un recul de 80m donc installation impossible.

Par contre, OK pour des panneaux clignotants (triangle + flash) qui fonctionnent à l'énergie solaire. Matériel disponible

QUESTION 7

Réponse par Albert TANGUY en l'absence de Michel Bonnus

Évolution depuis le 1^{er} janvier : détermination de zones sensibles avec passage hebdomadaire : autour du cimetière, Ferdinand de Lesseps & ave de Siblas, places publiques (Biscarre & Syrie) ... et Louis Martial Laporterie. Passage mensuel dans les zones pavillonnaires. Désherbage et nettoyage des trottoirs devant chez eux à la charge des habitants en respect du règlement sanitaire départemental.

Voiture présente sur le quartier 5 jours sur 7 pour ramasser tout ce qui traîne et nettoyer ce qui doit l'être.

Intervention rapide sur demande du CIL

Déchetteries de la Métropole : accès de toutes celles-ci à tous les habitants de MTPM. Une seule carte d'accès pour toutes les déchetteries. Celles-ci sont établies à la déchetterie sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule. Carte en cours valable.

Salle

Crottes de chien.

Réponse Michel LANDOLFINI

Verbalisation possible sur flagrant délit (135€). Les sachets mis à disposition ne doivent pas servir de sacs de congélation. Ils sont traités chimiquement.

Salle

Utilisation des caméras ?

Réponse

Cela nécessiterait une capture d'écran du maître et du chien et l'envoi d'un agent verbalisateur pour les retrouver.

Cependant, nombre de verbalisations important. (Précision **Geneviève LEVY** : je confirme vu le nombre de correspondances adressées à Monsieur Le Maire et moi-même sur le sujet considérant que ces verbalisations sont un véritable scandale)

Salle

Il serait peut-être intéressant de donner une information sur le site de la Ville afin de déclencher une prise de conscience au moins sur le montant de l'amende.

Salle

Y a-t-il des motocrottes qui circulent ?

Réponse

Oui mais pas dans ce quartier

QUESTIONS DIVERSES (NON PREVUES A L'ORDRE DU JOUR)

Salle

Angle Ferdinand de Lesseps/rue Delpech : dépôt sauvage récurrent.

CIL

Problème théoriquement réglé

Réponse

Les containers non enterrés attirent les dépôts. Point noté, sera surveillé

Salle

Élargissement Boulevard François Raynouard : À quand le double sens ?

Réponse

Toujours d'actualité pour soulager la circulation de cœur de ville. En attente des échanges de parcelles avec EDF

Salle

Commerces nouveau quartier de la Loubière ?

Réponse

De la responsabilité de l'aménageur de commercialiser les locaux. A priori sur du neuf, les évacuations de fumée sont prévues

Salle

Fermeture de la Poste de la Loubière, rumeur ?

CIL

Politique de la Poste. Plus que rumeur car information citée dans un article de Var matin

Salle (Monsieur Daniel BOMBERT)

La rue de la Bergerie est nickel, on peut voir l'enrobé récent en parfait état et le caniveau côté Sud par pièce de 1 m2 en parfait état. Malheureusement, c'est la liaison au sol et entre joints qui ne va pas. Les joints sont fendus et les dalles travaillent à l'intérieur des maisons (fenêtre fermée bien sûr), quand une voiture passe, bruit de soulèvement et rétablissement s'alternent successivement. Comme le béton va jusqu'aux murs de façades, le bruit se répercute dans toutes les maisons.

CIL

Demande prise en compte et transmise à Mme FEUNTEUN

Réponse Yannick CHENEVARD

Les ateliers de la voirie vont venir mettre du caoutchouc car effectivement quand l'ouvrage repose sur du béton cela a tendance à se mettre en vibration et à faire du bruit puis à force de vibrations à se desceller.

Salle (Gilbert DIMASCIO)

La Route du Faron est à double sens entre l'intersection avec l'ave Ceccaldi et la Corniche Émile Fabre. Il y est matériellement impossible de se croiser, la marche arrière est souvent obligatoire pour les véhicules montants, bien que prioritaires. Ne pourrait-on pas comme cela a été fait un peu plus bas supprimer les glissières en fer et construire un muret sur le mur de soutènement ce qui ferait gagner 30 ou 40 cm suffisants pour se croiser ?

Réponse Yannick CHENEVARD

La situation est complexe car il faut que la sécurité apportée par les glissières soit maintenue avec le muret. Il faut donc étudier la technicité de la chose. Monsieur Cassinelli, ici présent, ou ses équipes viendront vous voir pour étudier de quelle façon cela peut être fait.

Salle (Le Mail)

Demande de travaux pour fermer « le dépôt sauvage » devant le transformateur. Pas de réponse de la Mairie (Urbanisme & Voirie). Le terrain appartient à la copropriété Le Mail. D'ici 3 mois, cela sera fermé et les dépôts se feront sur la chaussée.

Réponse Albert TANGUY & Geneviève LEVY

Pas de remontées de la part du Service de la Propreté. Merci de bien faire remonter vos questions bien à l'avance via le CIL pour qu'une réponse appropriée puisse vous être fournie lors de l'assemblée générale.

CIL

Ne fait pas remonter les questions d'ordre privé

Salle

Verbalisation pour stationnement en bas av Val fleuri à hauteur de la Traverse

CIL

Transmis. En cours de traitement par le service (confirmé en séance)

Réponse Michel LANDOLFINI

Stationnement forcément irrégulier même s'il ne gêne pas. Verbalisation sur appel.

Salle

Fumée des bateaux de croisière

Réponse Yannick CHENEVARD

En 2020 tous les bateaux doivent être désulfurisés, les fumées qui sortent des cheminées devront avoir été nettoyées. Les bateaux ont ensuite plusieurs possibilités : soit le bateau est neuf ou il s'est équipé d'un branchement électrique mais il faut que nous ayons la puissance électrique pour raccorder ce type de bateaux. Soit 2 autres types de propulsion, le GNL (gaz naturel liquéfié) CMA-CGM, 2^{ème} plus gros transporteur du monde, a commandé des porte containers de ce type soit fonctionnement pile à combustible (hydrogène), des armateurs travaille actuellement sur le sujet avec STIX.

Salle (Frédéric FIER – Agence de la Côte)

Pas de nettoyage hebdomadaire de la place Martial Laporterie. C'est faux.

Réponse Albert TANGUY

On va vérifier

Suite....

Double sens rue Davin - rue Roëre bouchée - Stationnement impossible depuis installation du Conseil Départemental

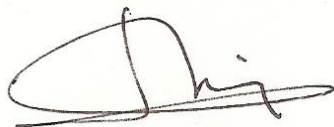
Réponse Yannick CHENEVARD

Rue Roëre a toujours existé comme cela. Lors des travaux de réhabilitation, après concertation avec les CIL et riverains, consensus pour maintien en l'état de l'ensemble du secteur.

Réponse Service de la propreté

Tous les jours une voiture passe sur la place. Lavage une fois par semaine. N'attendez pas les AG pour signaler les dysfonctionnements. Vous pouvez appeler directement ou passer par votre CIL.

Le Président



La secrétaire de séance

